



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

PV N°16 DU SAMEDI 02/12/2023

Réunion du 27 novembre 2023

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Léo DUSSUD - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Désignations critères : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER : 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Responsable Observation et Valideur rapport Nord / Sud : MARY Cédric 06 1732 72 03

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.
- **Pensez à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

INFO AUX CLUBS

- Pour joindre un arbitre :
 - Aller sur le site du District de la Loire de Football
 - Onglet « ARBITRAGE »
 - Prendre « Documents arbitres »
 - Choisir : listing arbitre Loire 2023 – 2024....réactualisé au 10/11/23
- Suite aux FIA d'octobre et novembre, 43 nouveaux arbitres ont foulés les pelouses ligériennes, pour leur 1er match accompagné par un arbitre confirmé.

INDISPONIBILITES

CHEVALIER Luc : les 15, 16, 22 et 23 décembre ; les 12 au 13 janvier 2024.
BILLOUX Serge : les 9 et 10 décembre.
CROCE Johan : du 1^{er} au 3 mars ; le 6 juin 2024

COURRIERS REÇUS

DESVERNAY Pascal : arrêt jusqu'au 10 janvier 2024 : prompt rétablissement.
BOUNAB Halim : concernant le match non joué à St Symphorien de Lay.

INFOS

Lors de la clôture de la tablette, une ligne anomalie peut apparaître
Ce match requiert la saisie des règlements locaux.
Il faut descendre en bas à droite dans l'onglet « infos » et mettre RAS dans la case, puis valider.

JUSTIFICATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ARBITRES DU 09/09/23 ET DU 11/11/23

A tous les arbitres absents aux Assemblées Générales du 9 septembre et du 11 novembre : ils doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leur absence, **même si vous avez envoyé un mail au District**. Faute de quoi, la CDA appliquera les sanctions décrites dans son règlement intérieur.

<https://forms.gle/KZiC8T5MqgGy8ZVH8>

JUSTIFICATION STAGE DES ASSISTANTS DU 17/11/23

A tous les arbitres assistants absents au rassemblement du 17 novembre 2023 : ils doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leur absence, **même si vous avez envoyé un mail au District**. Faute de quoi, la CDA appliquera les sanctions décrites dans son règlement intérieur.

<https://forms.gle/xunrLZaCEzcpSfsR8>

JUSTIFICATION STAGE DES ARBITRES FUTSAL DU 09/10/23

A tous les arbitres futsal absents au rassemblement du 9 octobre : ils doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leur absence, **même si vous avez envoyé un mail au District**. Faute de quoi, la CDA appliquera les sanctions décrites dans son règlement intérieur.

<https://forms.gle/YPD6Uj37ixotPP479>

INFORMATIONS DU CTDA

- Consulter la liste des observateurs ainsi que l'affectation des groupes d'arbitres dans votre Portail Des Officiels (PDO) > Onglet "Documents"

- Rappel sur l'utilisation du carton blanc : l'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match. Un carton blanc ne pourra pas être adressé après un carton jaune.

- Il est impératif de consulter vos désignations sur votre Portail Des Officiels (PDO) : <https://officiels.fff.fr>. L'application "Officiels" (iOS & Android) reste une option de consultation.

- Le document "Directives Saison 2023-2024" est téléchargeable dans la rubrique "DOCUMENTS ARBITRES".

- Les observateurs accompagnant les nouveaux arbitres stagiaires doivent remplir un rapport d'accompagnement disponible sur PDO > Documents > District. **A noter : sans rédaction du rapport d'accompagnement du nouvel arbitre, l'action sera comptabilisée comme nulle.**

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

- **Rappel disciplinaire** : lorsqu'un arbitre adresse un second avertissement à un joueur au cours de la rencontre, un rapport disciplinaire écrit est attendu par l'arbitre.

- Ligne téléphonique du CDTA : 07.63.17.10.40

NOTES AUX ARBITRES

- **LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE**. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera OBLIGATOIREMENT le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à TOUS LES ARBITRES, sans exception, centraux ou assistants.